



14ème législature

Question N° : 97435	De M. Jean-Luc Warsmann (Les Républicains - Ardennes)	Question écrite
Ministère interrogé > Environnement, énergie et mer		Ministère attributaire > Transition écologique et solidaire
Rubrique > santé	Tête d'analyse > protection	Analyse > ondes électromagnétiques. décrets. publication. calendrier.
Question publiée au JO le : 05/07/2016 Date de changement d'attribution : 05/07/2016 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de Mme la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat sur l'application de la loi n° 2015-136 du 9 février 2015 relative à la sobriété, à la transparence, à l'information et à la concertation en matière d'exposition aux ondes électromagnétiques. Il semblerait que les décrets prévus par ladite loi n'aient pas été publiés. Aussi, il la prie de bien vouloir lui indiquer le calendrier prévu en la matière.